

Nature

Assèchement des cours d'eau : l'Office français de la biodiversité se mobilise



Par ses actions de suivi et de police, l'Office français de la biodiversité (OFB) participe à la préservation des milieux aquatiques de plus en plus exposés à une pénurie d'eau.

● Quelles sont les conséquences de la sécheresse hydrologique sur la biodiversité ?

La sécheresse se traduit par la fragmentation des cours d'eau, une dégradation des paramètres physico-chimiques et une élévation des températures de l'eau. En plus d'être invivable pour nombre d'espèces, l'eau chaude contient un moindre taux d'oxygène, ce qui intensifie l'eutrophisation : les algues prolifèrent, accroissant le déséquilibre de l'écosystème. On note aussi une augmentation de la virulence de certains agents pathogènes et une accélération de l'installation d'espèces exotiques envahissantes. Tous ces stress subis par les organismes aquatiques sont fragilisants, voire mortels.

● Les atteintes sont-elles irréversibles et uniformes sur tout le territoire ?

L'aggravation du phénomène de sécheresse hydrologique, tant en termes de récurrence que de durée, affecte durable-

ment les cours d'eau. Leur biodiversité initiale ne s'y rétablit pas systématiquement. On constate davantage de dysfonctionnements sur les petits et moyens cours d'eau en tête de bassin-versant, les plus en amont. Automatiquement, si la tête de bassin est affectée par la sécheresse, cela se répercute plus bas. Ces raisons nous incitent à porter une attention particulière sur ces secteurs, afin d'anticiper des situations sensibles. Les agents des services départementaux de l'OFB effectuent des passages pour observer les débits, si besoin de

façon hebdomadaire ou journalière. Les données sont remontées à l'Observatoire national des étiages.

● Dans quel cadre l'OFB exerce-t-il son pouvoir de police ?

Lorsque les débits des cours d'eau ou que le niveau des nappes sont insuffisants, les préfets peuvent restreindre les usages de l'eau. Les autorités administratives s'appuient alors sur l'OFB qui possède un rôle régalien pour s'assurer du respect des arrêtés préfectoraux auprès de toutes les caté-

gories d'usagers. Les contrôles sont prioritairement réalisés sur les zones les plus en crise. En cas d'autorisations spéciales de prélèvement d'eau, nos agents sont dépêchés pour vérifier que les préconisations préfectorales sont suivies. Chaque année, une opération nationale est organisée pour renforcer les contrôles durant une semaine sur l'ensemble de la France. Peu de sanctions judiciaires ou administratives sont prises, car les usagers se conforment globalement à la réglementation, les enjeux étant bien perçus.

Paroles d'expert

La prévention est fondamentale en matière de sécheresse. Lors des périodes critiques, il est essentiel que chacun se tienne au courant des dispositions réglementaires visant à cadrer les usages de l'eau. Grâce au site internet VigiEau.gouv.fr, il est possible de connaître les restrictions en vigueur sur son territoire. On peut également obtenir cette information en préfecture ou en mairie. Le site onde.eaufrance.fr met quant à lui à disposition les données de l'Observatoire national des étiages.

La mobilisation citoyenne représente désormais un volet central pour l'OFB, car il s'agit d'accompagner les évolutions sociétales d'importance qu'impliquent les sécheresses à répétition. Notre établissement se rapproche des acteurs locaux, des écoles... Dans le but de communiquer et de sensibiliser sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau. **Mathieu Madden** ● Chef du service régional police de Bourgogne-Franche-Comté à l'Office français de la biodiversité



Pour en savoir plus ►

● **Mini-glossaire**
Bassin versant : territoire dont l'ensemble des eaux converge vers une même destination.

● 20^e Rencontres BFC Nature

Plus que quelques jours pour vous inscrire aux 20^e Rencontres BFC Nature ! Rendez-vous les 27 et 28 septembre à la Grande orangerie du Jardin de l'Arquebuse, à Dijon (21) pour échanger sur le thème de la nature à l'épreuve des changements. Au programme : conférences, tables rondes, posters scientifiques ainsi qu'un espace stands et expositions. Infos sur : www.rencontres.bfcnature.fr.



► Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association rassemblant vingt-six structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

► Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAB. Illustration : Daniel Alexandre. Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Mathieu Madden